
ÉPIGRAPHIE INDIGÈNE

DU

MUSÉE ARCHÉOLOGIQUE D'ALGER

Pendant la période turque, il a été d'un usage presque sans exception de placer une inscription sur toute nouvelle bâtisse offrant un caractère de piété ou d'utilité générale. Ces inscriptions rappelaient la date de la construction et le nom, soit du fondateur, si la fondation était due à l'initiative privée, cas le plus fréquent pour les mosquées et les divers édifices du culte, les fontaines, les puits et autres créations charitables; soit du Pacha qui avait ordonné les travaux, lorsqu'il s'agissait de forts, de batteries, de casernes, de ponts et autres entreprises que les particuliers ne pouvaient aborder; soit, enfin, mais exceptionnellement, de l'architecte, ou, pour mieux dire, du maçon qui avait dirigé la construction. Cette coutume, qu'elle ait été dictée par la reconnaissance ou par une excusable vanité, présentait, au point de vue historique, un grand avantage dont nous pouvions profiter. Il y avait, en outre, une abondante récolte épigraphique à faire dans les immenses cimetières qui entouraient la ville. Dans l'intérêt de l'histoire et de la topographie locale, nous aurions dû recueillir soigneusement les inscriptions des édifices que nous démolissions et les épitaphes des tombes que nous détruisions pour accomplir notre œuvre de transformation. Il

n'en a malheureusement rien été, et nous avons fait preuve, en cette matière, il faut bien l'avouer, d'une déplorable négligence. Une quantité considérable de plaques intéressantes ont été détruites ou employées comme matériaux, par incurie ou par cupidité. Le Musée archéologique, créé seulement en 1838, n'a réussi à recueillir, par achat ou abandon volontaire, qu'un petit nombre de ces précieuses épaves. La création de cet utile établissement n'a pu, d'ailleurs, empêcher de nouveaux actes de vandalisme de se produire dans l'enceinte même de la ville d'Alger. On n'ose penser à ce qui se passe dans les ruines romaines qui gisent isolées dans les champs, loin du regard ami des personnes qui s'intéressent aux vestiges des siècles écoulés.

Les Algériens gravaient leurs épigraphes sur des plaques qu'ils taillaient presque toujours dans le marbre. L'ardoise n'était employée que pour les épitaphes et seulement lorsqu'il s'agissait de gens obscurs ou peu fortunés. On avait recours à deux méthodes pour graver les inscriptions, après qu'un calligraphe les avaient tracées sur celles des faces des tablettes qu'on avait polies et préparées pour les recevoir. Dans le premier cas, on creusait la pierre tout autour de l'écriture, de façon à ce que les caractères formassent un relief plus ou moins prononcé. Dans le second système, on creusait d'abord les lettres, en établissant de distance en distance des petits trous au fond de la concavité; puis on remplissait les creux avec du plomb, lequel trouvait un point d'appui en s'enfonçant dans les petits trous; enfin, on égalisait le plomb de manière à ce qu'il ne formât pas de saillie sur la plaque, laquelle offrait ainsi une surface parfaitement unie. De loin, l'écriture semble peinte en noir sur le marbre, et elle est bien plus facile à lire que lorsqu'elle se détache en relief, car dans ce dernier cas, l'uniformité de la teinte nuit à la lecture. Mais ce système se prête difficilement à l'estampage, et il est généralement impossible d'obtenir une épreuve suffisante avec la mine de plomb et le papier calque, seul moyen à essayer en pareille circonstance. Les deux méthodes que je viens de décrire ont été employées concurremment pendant la période turque, en sorte qu'à défaut de date précise, il est impossible de puiser une indication chronologique dans la préférence accordée

à l'une d'elles. Toutefois, j'ai cru remarquer que les caractères remplis de plomb ont été plus en faveur au commencement et à la fin de la domination ottomane. Les bien rares épigraphes antérieures aux Turcs, qui sont parvenues jusqu'à nous, appartiennent au premier système, mais le relief est très faible et l'exécution laisse beaucoup à désirer. Je dois aussi mentionner une troisième méthode — qui semble empruntée aux inscriptions romaines, — laquelle consistait à creuser faiblement les lettres et à rendre les caractères plus apparents en les revêtant d'une peinture rouge. Je n'en connais que trois exemplaires, dont un paraît appartenir aux derniers jours de la période berbère (n° 86 du catalogue); le second date des premiers moments de la domination turque (n° 11 du catalogue); quant au troisième, il ne contient aucune indication chronologique.

L'épigraphie indigène n'offre pas d'abréviations; c'est là une grande difficulté de moins. D'un autre côté, la forme particulière qu'affectent la plupart des lettres lorsqu'elles sont finales, facilite la lecture. Mais ces avantages sont compensés par une fantaisie graphique qui ne manque pas de gravité, et qui ajoute beaucoup à l'obscurité de la langue arabe. Souvent les mots ne sont pas à la place qu'ils doivent occuper dans la phrase ou — licence encore plus gênante, — les lettres composant un même mot sont dispersées, le tout pour tirer le meilleur parti possible d'un cadre trop restreint, ou simplement pour produire un meilleur effet au point de vue de la calligraphie, du dessin. De plus, les exigences de la prose rimée amènent fréquemment l'emploi d'expressions peu appropriées au sujet et qui ne font qu'altérer le sens et rendre encore plus obscur un style prétentieux, ampoulé, boursoufflé, dans lequel ne règne pas toujours une logique rigoureuse. Quelques-unes de ces inscriptions sont si mal rédigées ou si mal exécutées, que les indigènes les plus versés dans ce genre de difficultés, avouent leur impuissance à les comprendre.

Le Musée archéologique d'Alger ne comprend que 102 inscriptions indigènes, dont 76 arabes et 26 turques, que je vais publier en suivant le numéro d'ordre qu'elles portent sur le catalogue de cet établissement. Ces inscriptions sont inédites

pour la plupart (1), le *Livret explicatif* de Berbrugger (2) n'en offrant ni le texte ni la traduction, et se bornant à donner quelques indications souvent incomplètes et parfois à modifier.

N° 1. Grande et belle inscription turque, dont les lettres, appartenant au type oriental, sont gravées en creux rempli de plomb, sur une plaque de marbre blanc, encadrée d'arabesques et mesurant 0^m81 de hauteur sur 1^m85 de largeur (3).

(Alger, par M. Albert Devoulx; fo 79, recto, du manuscrit.)

(*Livret explicatif*, page 135 : inscription turque sur une tablette de marbre blanc, hauteur, 0 m. 85 c., largeur 1 m. 85 c. Lettres en plomb, encadrement d'arabesques; mention d'*Hossain-Pacha*; provient dit-on, de Djama-Siida. Remis en mars 1842 par M. le Colonel Directeur du Génie.)

ما شا الله سبحانه الله مظفر قلسون متين * اهل اسلامه قوتدر
شاد اولسون روى زمين
اسلامده برقرار اولسون قهر اولسون اعداء دين * اوچلر يديلر
وقر قلسر دستكير اولسون همين
بانيسين برمراد اتسون خلاق للعالمين * بانيسى حسين پاشا
حافظى رب الامين
الله عدد دن بريندر معدود قلموپك غريب * تاريخيدر نصر
من الله وفتح قريب

(1) Sauf deux ou trois exceptions, les seules publications que je connaisse, sont celles que j'ai faites : 1° dans le *Moniteur de l'Algérie*, à l'occasion de mon travail sur les fortifications turques d'Alger; 2° dans mon travail sur les édifices religieux de l'ancien Alger. J'ai compris dans mon travail intitulé *Alger*, celles des inscriptions du Musée qui proviennent des fortifications, des édifices publics, des fontaines, etc. Mais cet ouvrage, qui a eu l'honneur d'être couronné au concours d'archéologie du ressort académique d'Alger, en 1870, est encore inédit.

(2) Alger, *Bastide*, 1861; un vol. in-16. Prix : 2 fr.

(3) J'appelle *largeur* la partie de la surface qui est mesurée parallèlement aux lignes d'écriture.

Je traduis comme il suit : d'après feu Mohamed ben Otsman Khodja (1).

Que la volonté de Dieu s'accomplisse. Que la grandeur de Dieu soit proclamée ! (Cet édifice) victorieux et solide sera, .∴ pour les peuples de l'Islam une force par laquelle se réjouira la surface de la terre ;

Et l'Islam, dans la sécurité, sera vainqueur des ennemis de la religion, .∴ assisté des Trois, des Sept et des Quarante, en personne (2).

Que le Créateur de l'univers exauce les vœux de son constructeur. .∴ Il a été bâti par Hossain-Pacha, que Dieu, le digne de confiance, le conserve !

Dieu est au-dessus de toute supputation, la pluralité de son existence serait donc bien étrange ! (3). .∴ Sa date (est) *une assistance émanant de Dieu et une victoire prochaine*.

Le chronogramme qui a la prétention de remplacer la date, ne nous est pas d'une grande utilité, car il est incontestablement fautif. En effet, l'addition des lettres composant la phrase indiquée comme ayant une valeur chronologique, donne un total de 1302, ce qui est un résultat inadmissible puisqu'en ce moment l'ère hégirienne ne compte encore que 1289 années.

Ainsi qu'on a pu le voir dans l'extrait textuel que j'ai donné du *livret explicatif*, Berbrugger avance, en termes dubitatifs, il est vrai, que l'inscription dont je m'occupe, provient de la mosquée dite Djama Siida, démolie en 1832 et dont l'emplacement correspond à peu près à la place des *bambous*, devant l'hôtel de la Régence. Nous nous trouvons ici en présence d'une

(1) En ce qui concerne les inscriptions turques, Mohamed ben Otsman Khodja, aujourd'hui décédé, les a traduites en arabe, et c'est cette version arabe que j'ai traduite moi-même en français. Ce système de double traduction laisse sans doute beaucoup à désirer, mais je n'avais pas le choix des moyens.

(2) Il s'agit des êtres surnaturels du mysticisme musulman.

(3) Ceci est une attestation de l'unité de Dieu. Elle est à l'adresse des chrétiens, que les musulmans accusent de polythéisme à cause du dogme de la Trinité.

difficulté que nous ne rencontrerons que trop souvent. La plupart des inscriptions composant la section indigène du Musée, n'ont été vendues, données ou remises à cet établissement que longtemps après leur déplacement, en sorte que personne ne pouvait fournir de renseignements sur leur provenance. Cette circonstance regrettable laisse planer sur l'origine de plusieurs épigraphes arabes ou turques, une obscurité qu'il sera probablement impossible de jamais dissiper.

Dans le cas présent, je ne puis adopter la version dont Berbrugger s'est fait l'éditeur sous toutes réserves. D'un côté, il est certain que Hossaïn-Pacha, le dernier dey d'Alger, n'a fait exécuter aucuns travaux dans la mosquée dite *Djma Siida* (1). D'un autre côté, il est facile de se convaincre par l'examen de l'inscription en litige, qu'elle se rapporte, non à une mosquée quelconque, mais bien à un fort. Son style n'est nullement celui qu'on employait d'ordinaire pour les mosquées. Rien ne rappelle un lieu de prière et de dévotion, un édifice consacré à Dieu. Bien que la destination du local ne soit pas explicitement indiquée, il me semble qu'un lieu *solide et victorieux*, qui contribue à la puissance de l'islamisme et qui doit servir à remporter des victoires sur les ennemis de la religion, ne saurait être autre chose qu'une batterie. Les formules employées doivent, à mon avis, lever tous les doutes.

Après avoir rejeté sans hésitation l'attribution proposée par le *Livret-explicatif*, j'ai attentivement recherché auquel des forts d'Alger, l'inscription n° 1 pouvait avoir appartenu. Les fortifications élevées par Hossaïn pacha, à ma connaissance du moins, sont encore debout et munies de leurs plaques, à l'exception du fort dit *bordj bab el-behar* (le fort de la mer), lequel a été démoli il y a quelques années après avoir subi plusieurs modifications successives. Ce fort, sis tout près de la mosquée de la Pêcherie (djama el-djedid), avait deux portes, — munies chacune d'une inscription, — l'une s'ouvrant sur la petite plage des pêcheurs, où donnait la porte dite *bab el-behar* (la porte de la mer), qui

(1) Pour cette mosquée, voir chapitre XLIX, page 152 de mes *Edifices religieux de l'ancien Alger*.

faisait communiquer la ville et le rivage au moyen d'un long couloir voûté, en pente rapide, passant sous la mosquée; l'autre, établissant une communication entre l'intérieur de la ville et le premier étage du fort. Une circonstance des plus heureuses m'a permis de prendre copie de l'une de ces inscriptions, qu'une spéculation bizarre a, je le crains bien, enlevée pour toujours à l'examen des travailleurs algériens. Je crois pouvoir affirmer que la seconde est celle qui porte aujourd'hui le n° 1 du catalogue du musée public d'Alger.

Vers la fin du XVI^e siècle, on construisait les navires dans l'endroit que je viens de désigner, ce qui est aujourd'hui entièrement ignoré des indigènes. Une partie de cet ancien arsenal a été absorbée par la construction d'un fort que Hossain pacha établit pour empêcher les flottes ennemies de tourner les défenses du port et de les prendre à revers, comme le fit lord Exmouth, en 1816. Ce fort qui se trouvait en dehors du port, avait deux étages de feux offrant un total de 36 pièces de gros calibre; et était commandé par un bache-tobdji (artilleur en chef) nommé à vie. Cet ouvrage, placé à 250 mètres de la batterie dite *tobbanet el-meurstan* (rue de la Flèche), et classé par nous sous le n° 4, en 1830, a dû remplacer une batterie beaucoup plus faible. Si la tradition n'est pas bien affirmative sur ce point, les doutes semblent levés par le témoignage du docteur Shaw, qui écrivait en 1732 : « A un demi stade à l'ouest sud-ouest du port, se trouve la batterie de la porte du poissonnier, ou bab el-behar, c'est-à-dire la porte de la mer. Cette batterie consiste en un double rang de canons et commande l'entrée du port et la rade. »

Depuis quelques années, le fort bab el-behar et les alentours sont ensevelis sous les voûtes élevées pour l'établissement du Boulevard et l'agrandissement de la place du Gouvernement.

Albert DEVOULX.

A suivre.

